

Paris, le 21 septembre 2023

Destinataires :

Comités départementaux

Réf : JB/DMB/2023-535

Pôle Administration Générale

Affaire suivie par : Dominique Maillot

☎ 05.61.26.30.97

Objet : Statuts et règlement intérieur types

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme nous nous y étions engagés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet à Brest, le Comité Directeur de la Fédération a validé, dès sa première réunion de la saison, les statuts et règlement intérieur types des comités départementaux.

Ces textes sont la déclinaison des statuts et du règlement intérieur de la Fédération modifiés.

En termes de délais, les comités départementaux ont jusqu'au 31 mars 2024 pour modifier leurs textes. Au préalable, les projets modifiés devront être soumis au service juridique pour examen de conformité. Une fois adoptés, ils seront soumis au Bureau fédéral pour validation.

Le service juridique de la Fédération est à votre disposition pour toute question que vous souhaiteriez aborder.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.



James Bateau
Président